

Motion de la fédération SUD PTT de soutien aux salarié-es d'Air France

Le 12 octobre 2015, les forces de police sont venues chercher 6 salarié-es d'Air France à leur domicile et les ont placés en garde en vue. Cela fait suite à un dépôt de plainte de la direction nationale d'Air France et de cadres stratégiques de cette direction sur des accusations de « *violences volontaires en réunion et entrave au déroulement d'un comité d'entreprise* »

Cette criminalisation de l'action syndicale est d'autant plus grave qu'elle fait suite à une prise de position partisane du gouvernement en ce sens et particulièrement de Manuel Valls réclamant des sanctions... Le gouvernement choisit clairement son camp : celui d'un patronat qui licencie affichant un capitalisme décomplexé contre le camp des travailleurs/ses.



SUD PTT condamne fermement ces arrestations et demande l'abandon de toute poursuite contre des salarié-es qui ont mené collectivement des actions légitimes contre la direction d'Air France qui annonçait le matin même 2900 suppressions d'emplois. Ce ne sont pas les salarié-es qui décident de subir la violence patronale quotidiennement dans les entreprises.

L'attitude du gouvernement est non seulement une vengeance contre les salarié-es qui ont osé s'en prendre à leur direction pour lui demander des comptes, mais se veut aussi un avertissement vis-à-vis de toutes celles et tous ceux qui osent résister aux attaques tant gouvernementales que patronales.

C'est pourquoi la fédération SUDPTT mettra, sans attendre, tout en œuvre pour organiser la solidarité dans les entreprises et services.

Pétition en ligne pour soutenir les salarié-es :

<https://www.change.org/p/premier-ministre-p%C3%A9tition-lib%C3%A9ration-des-6-d-air-france-halte-aux-poursuites>



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org